

Régions > Nyon

07.08.2014, 00:01 - Nyon

Actualisé le 07.08.14, 05:44



"No comment" pendant un an

NYON



Jacky Colomb est un des élus qui connaît le mieux les dossiers nyonnais: rien ne lui échappe à la lecture d'un préavis! CELINE REUILLE

Portrait de Jacky Colomb, nouveau président du Conseil communal.

m-c.fert@lacote.ch

Figure du Parti indépendant nyonnais (PIN), Jacky Colomb est, pendant un an, le nouveau président du Conseil communal. La tâche ne va pas être facile. D'abord parce que son prédécesseur du Parti libéral radical, Yves Gauthier-Jaques, avait placé la barre très haut de par la dextérité avec laquelle il avait animé les débats de l'assemblée délibérante. Mais surtout, parce qu'il va devoir apprendre à ne pas demander le micro pour exprimer son point de vue. Et là, l'exercice sera particulièrement difficile pour ce septuagénaire qui siège au Conseil communal depuis 2003 et qui en est assurément l'un des intervenants les plus actifs. "Bien sûr que je vais être frustré", dit-il, avec un petit sourire en coin. Mais bon, un an est vite passé!

Toujours est-il que les prises de parole de cet ancien informaticien lui valent aussi des inimitiés. "Quelque part, ça me rassure, je n'aimerais pas être un béni-oui-oui. Je suis très attaché à la notion de la liberté d'expression", répond-il quand on lui fait observer qu'il a été moins bien élu au perchoir que d'autres avant lui. Une liberté de ton, ajoute le créateur du petit train de Nyon, qui l'a incité à adhérer au PIN parce que c'est justement une formation sans dogmatisme politique.

Pour des votes nominatifs

Une parole critique dont les conséquences l'ont parfois surpris. Lorsqu'il était intervenu en octobre 2012 pour émettre des réserves au sujet du projet de skatepark à Rive-Est, il ne s'attendait pas à ce que l'assemblée délibérante rejette ensuite le préavis municipal. En grand-père attentif qui accompagne ses petits-enfants dans leurs loisirs, il est devenu incollable sur la hauteur des rampes et estimait que celle qui était proposée était insuffisante!

Ces critiques ont aussi forcé la Municipalité à améliorer des projets: c'est suite à l'une de ses remarques que la place devant l'Usine à gaz a été réalisée.

L'Usine à gaz, justement, il était opposé à son agrandissement, mais cette fois-ci il n'a pas eu gain de cause. "On ne gagne pas à tous les coups", observe-t-il. L'un de ses derniers regrets sera le refus du préavis sur les travaux à la Redoute. "Le PIN avait proposé une solution de conciliation en détachant la rénovation du pont des aménagements routiers au chemin de la Redoute", rappelle-t-il, regrettant que des considérations autres que le pragmatisme aient prédominé dans cette affaire.

Partisan d'une transparence totale dans le débat politique, il souhaiterait d'ailleurs que les votes soient nominatifs et figurent au procès-verbal du Conseil. Il ne cache pas son agacement en constatant que des élus s'abstiennent de se prononcer. "Les électeurs ont le droit de savoir si les personnes pour lesquelles ils ont voté méritent leur confiance." Mais pour que le vote nominatif soit instauré, il faudrait revoir le règlement du Conseil communal... qui vient d'être corrigé, après de longues discussions, en juin. Pas sûr qu'il soit suivi par les groupes politiques s'il formulait cette demande!

Mais en tout cas, on peut faire confiance à Jacky Colomb pour suivre attentivement les débats à compter du 1^{er} septembre. Car il aura fort à faire pour cadrer les interventions: certains ténors de l'assemblée risquent de vouloir pousser de la voix... en cette année préélectorale.

Par MARIE-CHRISTINE FERT